

## DECLARATION PUBLIQUE – AMNESTY INTERNATIONAL

2 novembre 2020

ASA 35/3293 /2020

AILRC-FR

# PHILIPPINES. IL FAUT METTRE FIN À LA PRATIQUE MEURTRIÈRE DU « MARQUAGE ROUGE »

**Alors qu'une commission sénatoriale a commencé à enquêter sur le sujet le 3 novembre 2020, Amnesty International demande au gouvernement philippin de mettre fin à sa pratique odieuse et parfois mortelle du « marquage rouge » – qui consiste à qualifier de « communistes » ou de « terroristes » des groupes ou des individus perçus comme critiques à l'égard du gouvernement. Au lieu de calomnier et de mettre en danger les personnes qui exercent en toute légalité leur droit à la liberté d'expression, le gouvernement devrait s'efforcer d'examiner les critiques légitimes formulées à l'encontre de ses politiques et de ses pratiques. Dans un contexte où les personnes qualifiées de « rouges » sont fréquemment harcelées, menacées voire tuées, les tribunaux et les pouvoirs publics concernés doivent prendre des mesures concrètes pour garantir leur sécurité et leur protection.**

Le 21 octobre, dans une publication Facebook, le général de corps d'armée Antonio Parlade Jr. a averti l'actrice philippine Liza Soberano qu'elle allait « subir le même destin » que Josephine Anne Lapira, tuée en 2017 lors d'un affrontement entre les forces gouvernementales et des membres présumés de la Nouvelle armée du peuple, une organisation communiste armée. Cette menace a fait suite au soutien exprimé par Liza Soberano au mouvement Gabriela, une organisation et un parti politique œuvrant pour les droits des femmes. Dans le cadre de cette prise de position, Liza Soberano a appelé les personnalités influentes à parler des droits des femmes et des enfants.

Le général Parlade a également annoncé publiquement que des membres du Congrès actuels et passés représentant des partis politiques progressistes, dont Gabriela, étaient placés sous surveillance pour « détention d'une carte de membre du Parti communiste des Philippines » (CPP), et a ajouté que la loi antiterroriste était désormais « en vigueur ». Le général Parlade est le commandant de l'Unité du Sud de Luçon de l'armée philippine et le porte-parole du Groupe de travail national pour mettre fin au conflit armé communiste local (NTF-ELCAC), mis en place par le gouvernement.

Le phénomène du « marquage rouge » existe depuis des décennies, mais a pris de l'ampleur au cours des dernières années sous le gouvernement de Rodrigo Duterte, après la rupture des négociations de paix entre le gouvernement et le CPP, en 2017. Le décret 70 que le président philippin a signé par la suite prévoit « une approche nationale de la lutte contre les groupes terroristes communistes locaux » et a débouché sur la création du NTF-ELCAC. Pour les observateurs, ce moment a marqué le début d'une nouvelle campagne de « marquage rouge », de menaces et de harcèlement dirigés contre des défenseurs des droits humains, des militants politiques, des avocats, des syndicalistes et d'autres groupes considérés comme ayant des liens avec la gauche progressiste.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et plusieurs organisations de défense des droits humains ont appelé à la cessation immédiate de cette approche, et ont exprimé leur inquiétude face au fait que cette stratégie anti-insurrectionnelle à la portée dangereusement large a entraîné une augmentation du nombre de violations des droits fondamentaux des défenseurs des droits humains et des militants politiques dans tout le pays.

Amnesty International demeure très préoccupée quant à l'augmentation des **cas d'homicides**, ainsi que des arrestations et des détentions arbitraires de personnes qualifiées de communistes. Parmi les cas récents d'homicides, on peut citer celui de **Randall Echanis**, militant et partisan de la paix, le 10 août 2020, et celui de **Zara Alvarez**, défenseure des droits humains, le 17 août 2020. Randall Echanis et Zara Alvarez comptaient parmi les centaines de personnes dont le nom figurait dans une liste de « terroristes » établie par le ministère de la Justice et transmise à un tribunal philippin. D'autres militants politiques et défenseurs des droits humains ont été **arrêtés et détenus** à la suite de descentes des forces de sécurité dans leurs bureaux, qui auraient fabriqué des preuves – notamment en y plaçant des armes à feu et des explosifs. Parmi les personnes encore détenues figure Reina Mae Nasino, responsable associative au sein de Kadamay, une association de défense des personnes pauvres des zones urbaines. Au cours sa détention, en octobre 2020, son bébé âgé de trois mois est décédé à la suite de leur séparation, un événement qui a suscité une vive indignation au sein de

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

l'opinion publique. Amnesty International redoute que les homicides, les arrestations et les détentions de militants politiques et de défenseurs des droits humains continuent tant que durera ce « marquage rouge » inconsideré.

L'organisation s'inquiète par ailleurs de la possibilité que l'approbation récente des inquiétants décrets d'application de la **Loi de la République 11479**, aussi appelée **Loi antiterroriste de 2020**, puisse conférer au gouvernement des pouvoirs de plus en plus vastes qui lui permettraient de cibler de manière indue toute personne se voyant qualifiée de communiste dans le cadre de cette nouvelle législation. Ces décrets, par exemple, autorisent un Conseil antiterroriste – composé de membres désignés par le président – à publier les noms des personnes qu'il qualifie lui-même de « terroristes ». Cette pratique contrevient aux normes internationales relatives aux procédures régulières et à la présomption d'innocence ; en effet, le seul recours possible ne peut être formé qu'auprès du Conseil lui-même. Les règles d'application permettent une période de détention avant inculpation de 24 jours maximum, ce qui est une durée bien supérieure à celle fixée par les normes internationales. Cette loi bafoue également les normes internationales relatives aux droits humains et à la lutte contre le terrorisme, car ses définitions du concept de « terrorisme » sont vagues et très larges, ce qui renforce le risque qu'elle soit utilisée pour cibler les personnes émettant des critiques envers le gouvernement. En outre, elle permet aux forces de sécurité de mettre en place des dispositifs de surveillance qui menacent le droit des personnes à la vie privée.

Amnesty International demande au gouvernement philippin de mettre fin au « marquage rouge » des organisations de la société civile et des militants politiques, et de cesser les violences et les menaces à leur encontre. Le gouvernement doit garantir une protection adaptée aux personnes ayant été qualifiées de « rouges » et traduire en justice, dans le cadre de procès équitables, les auteurs présumés de menaces et de violences. Les autorités philippines doivent également ordonner publiquement à leurs représentants de cesser de harceler et d'intimider les militants et défenseurs des droits humains simplement en raison de l'exercice de leurs droits ou de leur travail en faveur des droits humains.

Selon le droit et les normes internationaux, les Philippines ont l'obligation de protéger les droits de tout un chacun, notamment les droits à la vie, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique, qui sont garantis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel les Philippines sont partie. Le fait de veiller à ce que les défenseurs des droits humains et les militants de la société civile puissent mener à bien leurs activités professionnelles sans subir de harcèlement, de menaces ni de préjudices est un élément essentiel de la promotion et de la protection des droits humains dans le pays.

Enfin, l'organisation demande au gouvernement de veiller à ce que la Loi antiterroriste et ses décrets d'application soient modifiés et mis en conformité avec les normes internationales relatives à la lutte contre le terrorisme, et ne soient pas utilisés pour cibler indûment les personnes qualifiées de communistes par le gouvernement de Rodrigo Duterte.